

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **26 (1881)**

Heft (11): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 11 (1881.)

---

## Question des fortifications

(Suite et fin du rapport de M. le colonel Meister <sup>1</sup>.)

Ce que l'envahisseur veut alors de notre pays, c'est de pouvoir en utiliser certains points pour ses opérations stratégiques. Pour nous, que notre neutralité oblige à garder, dans le commencement, en toutes circonstances, une attitude défensive, l'objectif stratégique est cette armée ennemie, dès le moment où, sciemment, elle passe notre frontière pour utiliser l'une des lignes d'opération qui traversent notre territoire. Alors seulement commence, au point de vue du droit international, la tâche de la résistance, les exigences de l'utilité, au point de vue militaire, pouvant d'ailleurs dicter une autre conduite à suivre.

Notre situation stratégique sur nos frontières Nord, Ouest et Sud est caractérisée par le fait que, grâce à un système de chemins de fer très bien combiné au point de vue stratégique et à des places fortifiées, l'ennemi peut prendre sa base d'opérations très près de notre frontière. A mesure que l'ennemi s'approche de son objectif (à supposer toutefois que celui-ci ne soit pas trop éloigné de notre frontière), son front stratégique se réduit de plus en plus et la convergence des lignes d'opération devient telle que, les éléments concrets de la situation réciproque étant pris en considération, l'armée défensive est forcée de frapper ses coups avant que l'ennemi ait réuni toutes ses forces et acquis par là une supériorité écrasante. Prenons pour exemples, comme éventualités possibles :

L'objectif Lyon pour la base Donaueschingen-Singen-Stockach,  
ou Singen pour la base Lyon-Besançon-Belfort,  
ou Strasbourg pour la base Bergame-Milan-Novare,

les lignes d'opération qui vont de ces bases au point de rencontre forment des triangles équilatéraux dont l'angle au sommet peut être considéré comme un objectif très favorable pour l'attaquant. L'importance de ce fait est encore augmentée par cet autre fait que la plupart des points d'intersection et les plus importants des lignes stratégiques de notre pays se trouvent *sur la frontière ou dans son voisinage*. Cette disposition périphérique de nos points stratégiques commande l'ordonnance de la défense. Mais, intérieurement à ces points formant circonférence et aux champs stratégiques qui en dépendent, nous n'avons point de grande place centrale d'où parte une série radiale de lignes allant à la périphérie. La division du pays en deux grandes régions, la montagne et le plateau ; la manière suivant laquelle ces régions s'appuient et se relient l'une à l'autre, ainsi que les lignes stratégiques qui les traversent, imposent à la défense un caractère plutôt excentrique que concentrique, en sorte que ce dernier caractère doit lui être donné artificiellement.

Sans entrer dans le détail, que nous devons supposer connu, de la géographie militaire du pays, nous ferons remarquer que ce ne sont pas seulement tous nos points stratégiques importants qui se trouvent sur la frontière ou dans son voisinage, mais que, dans une grande mesure, il en est de même des sièges de la production et de la richesse. Considérons le front Ouest ou le front Nord, ou encore une grande par-

<sup>1</sup> Voir nos nos 7, 9 et 10.